...trée des classes, les élèves de l'école du boulevard d'Halluin jouaient dans la cour de récréation, quand l'un d'eux, Georges Mignauw, âgé de neuf ans, demeurant rue Vallon, cour Chevalier, se fractura, en tombant, le fémur droit. M. le docteur Dupré, appelé à lui donner les premiers soins, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

VOL D'UNE MONTRE. — Un malfaiteur resté inconnu a pénétré, lundi après-midi, dans la demeure de Mme Mille, née Vandekerkhove, ménagère, rue Archimède, cour Destailleurs, et a enlevé une montre à clef en argent qui se trouvait dans une petite boite, sur un meuble. Mme Mille se trouvait à ce moment dans une chambre à coucher, à l'étage. Elle a déposé une plainte entre les mains de M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, qui a aussitôt ouvert une enquête

ENTERREMENTS DU 21 JUIN. — Mme veuve Honoré Fontaine, née Julie Duverger, 10 heures, église Saint-Martin.— Mlle Natalie Verstael, 9 heures et demie, église Notre-Dame. — M. Maximin Lourèle, 10 heures, église Saint-Jean-Cappel. — Mme Edouard Peteau, née Adolphine Meiresonne, 3 heures, église Sainte-Elisabeth.
OBIT DU 21 JUIN. — Mlle Marie Liagre, 9 heures, église Ste-Elisabeth.

Si vous manquez d'appétit, si vous digérez mal, si vous êtes constipé, si vous avez des aigreurs, des renvois, si vous avez souvent des migraines si vous dormez mal, prenez les *Pilules du Dr Somer* dont vingt ans de succès ont affirmé l'efficacité.
Dépositaire général pour l'Europe : M. Boyaval. rue de Lannoy, 108, Roubaix et toutes pharmacies. 40263

IL EST TEMPS ! PLUS QUE TEMPS de penser au beurre de provision Les ménagères feront bien de se hâter. C'est une économie réelle que le beurre de conserve, qui se paie, en ce moment, 1 franc de moins au kilog que le beurre d'hiver. La laiterie d'Oostcamp garantit ses beurres de bonne conservation — et les livre dans les meilleures conditions — pour les prix, s'adresser rue du bois, 13. Beurre salé en détail, délicieux, 2 fr. 90 beurre frais, 3 fr. 40.
Fromage blanc délicieux : le kil., 0 fr. 40 ; la livre, 0 fr. 20 ; la demi-livre, 0 fr. 10. A partir de 8 heures du soir, le fromage blanc restant en magasin sera vendu 0, 30 le kilog ; 0 15 la livre. Le fromage blanc arrive frais tous les jours.

QU'IMPORTE AUX CUISINIÈRES LA HAUSSE DU CHARBON, si elles font la cuisine au gaz. S'adresser à la Compagnie du gaz qui fournit gratuitement les appareils. 69718d

UNE CURE MERVEILLEUSE. — Mlle Carytey, rue Fontenoy, 60 bis, à Lille, aveugle, soignée sans résultat depuis six mois vient de guérir en quelques jours grâce aux remèdes végétaux du savant oculiste américain, 73, rue Jacquemars Giélée à Lille. 70332d

Pour l'achat d'un piano. adressez-vous de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, Roubaix. 6715

CROIX

PATRONAGE ST-MARTIN. — La société de gymnastique St-Georges, offrira dimanche prochain à tous les amis du Cercle St-Martin, une soirée très intéressante où elle exécutera les mouvements d'ensemble du prochain concours d'Issy-les-Moulineaux. La séance comprendra aussi une partie comique dont le programme est des plus joyeuses. Le prix des places est fixé à 2 fr., 1 fr. et 0.50 c.

TOMBÉ D'UN TOIT. — Un jeune ouvrier zingueur, nommé Vandenberghe, demeurant rue de l'Epeule, était monté mardi soir sur le toit d'une maison du fort Boulanger, à l'Allumette. En voulant descendre, il fit une chute de six mètres; heureusement il s'accrocha en tombant, à une palissade séparant le jardin d'avec la maison. L'ouvrier en a été quitte pour une blessure au côté droit sans gravité.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un journalier travaillant à l'établissement Holden, Paul Debry. 64 ans, conseiller municipal de Croix, a été légèrement blessé mardi après-midi en heurtant la traverse d'un ascenseur. M. Debry en sera quitte pour un repos de quelques jours.

WASQUEHAL

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Mardi après-midi un accident heureusement peu grave, s'est produit au hameau du Capreau, à Wasquehal. Une voiture de place dans laquelle se trouvaient MM. Carrette, maire de Roubaix, Desbarbieux, maire de Croix, Salembier, ancien maire de Calais et Clarisse, conseiller municipal de Croix, roulait dans la direction de Roubaix lorsqu'arrivée à un tournant de la route, elle se renversa. Les voyageurs furent jetés à terre mais purent se relever sans blessures. Le véhicule était quelque peu endommagé.

HEM

UNE AFFAIRE A ECLAIRCIR. — Dans la journée de mercredi, une affaire restée assez obscure s'est passée dans la plaine avoisinant le « Dernier Sou ». Une petite fille de 9 ans et demi, aurait été entrainée dans un champ par un vagabond qui aurait tenté de lui faire subir les derniers outrages. Son petit frère qui se trouvait avec elle, alla aussitôt informer son père, ouvrier terrassier, de ce qui se passait. Le père avertit à son tour le garde-champêtre Lessouffe, et, de concert avec lui, il se mit à la recherche de l'individu en question. Le garde découvrit au bout d'un certain temps un homme que l'enfant crut reconnaître. Ce serait un habitant de la rue Decrême, à Roubaix. Il a été maintenu à vue jusqu'à ce que la gendarmerie de Lannoy soit descendue sur les lieux pour procéder à une enquête à ce sujet.

FLERS-BREUCQ

JEUNES GENS EN GOGUETTES. — En se rendant hier matin au hameau du Recueil, le garde Cochepain aperçut, sortant d'un estaminet, deux jeunes gens complètement ivres : Louis Crucq, âgé de 22 ans, demeurant à Annappes et Julien Decroix, 28 ans, maréchal, demeurant à Croix. Ce dernier accablait de reproches son compagnon qui avait le tort de n'avoir plus d'argent; à un certain moment même il voulut le frapper mais le garde s'approchant, voulut intervenir. Les deux pochards ne l'attendirent pas et prirent la fuite à travers champs. Ils seront poursuivis pour ivresse, coups et aussi pour les dégâts qu'ils ont causés dans un champ ensemencé appartenant à M. Droulez-Six, cultivateur au Breucq.

BAISIEUX

LA FOUDRE AU PETIT-BAISIEUX. — Mercredi matin, vers cinq heures, au cours de l'orage la foudre est tombée sur un gros arbre appartenant à M. Damide, fermier à la grande route. Cet arbre valait une centaine de francs. Un homme qui se trouvait non loin de là, M. Dupont, fut renversé et reçut une violente commotion.

Communications

A LA « ROUBAISIENNE ». — Cours d'instruction militaire du 24 juin. 1. Revision du maniement d'armes : 2. Revision de l'escrime à la baïonnette ; 3. Démontage et remontage du fusil Lebel. L'appel sera fait à 9 heures. Les jeunes gens qui désirent participer à ce cours, sont priés de se faire inscrire au local de la « Roubaisienne », le dimanche 24 juin, à 9 heures, ils devront assister à la séance de ce jour qui comprendra : l'instruction individuelle du soldat sans arme, passé cette date, les adhérents seront classés dans une section supplémentaire.

TIERS-ORDRE DE ST-FRANÇOIS. — Fraternité des hommes. — Aujourd'hui a lieu la réunion du Cercle d'études Léon XIII à 8 heures précises du soir.

LE ROI DES CAFÉS. le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente, gros et détail, 68, rue de l'Epeule, et 204, rue des Arts, Roubaix. 57631

SAVONS DE TOILETTE EXTRA FINS
Vente au kilogramme
Vente exceptionnelle de savons extra fins, défraîchis légèrement, de la fabrication de la *Savonnerie du Congo;* article coûtant 12 francs la douzaine de savons, vendus au rabais au prix de **5 francs 20 centimes le kilog.,** octroi compris.
L. Moisseron, *mercerie, 16, rue de Mouvaux, à Roubaix,* seul vendeur-dépositaire pour les savons défraîchis au kilogramme de la maison *Victor Vaissier, Savonnerie du Congo.*

MAISON DU TAPIS
6, Grande Place, 2 et 4, Rue de la Gare
TOUTES INSTALLATIONS
Salons 5 pièces, depuis 185 francs

TOURCOING

Les annonces pour le Journal de Roubaix *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale; à la librairie Walleeuw, 39, rue Saint-Jacques.*

LA QUESTION DES POMPES FUNEBRES AU CONSEIL MUNICIPAL. — L'heure tardive à laquelle est venue, mardi soir, au Conseil municipal, la question des pompes funèbres, nous a forcé d'abréger cette discussion. Nous croyons donc devoir y revenir, en raison des déclarations qui ont été faites par M. le Maire.

Le chef de l'administration municipale nous a donné implicitement raison en disant qu'il avait prescrit au Directeur de la Compagnie soumissionnaire de faire disparaître des imprimés qu'elle remet aux familles, toutes mentions autres que celles relatives aux transports des corps. C'est la seule critique que nous ayons formulée en l'espèce ; elle disparaît donc du fait de la mesure prise par l'administration municipale. Nous voulons croire, ainsi que l'a affirmé M. le Maire, que le concessionnaire a fait usage d'imprimés tels qu'il en existe dans les villes où l'exploitation fonctionne déjà, mais on conviendra que ces imprimés étaient de nature à induire les familles en erreur et que, par suite, les réclamations auxquelles ils avaient donné naissance étaient justifiées.

Nous signalons aussi, cette autre déclaration, que l'engagement a été pris de ne pas faire concurrence aux loueurs de voitures de la ville et nous reconnaissons qu'une exploitation de ce genre peut laisser à désirer au début. M. le Maire a promis d'y veiller. Dans de telles conditions, il n'y a qu'à attendre.

De tout ceci, il résulte bien que, seul le transport des corps a été monopolisé et que pour les autres fournitures, elles restent à la libre concurrence des commerçants de la localité.

REUNION DE LA COMMISSION DES ECOLES. — La commission municipale des écoles se réunira, aujourd'hui jeudi, à six heures de l'après-midi, pour s'occuper du voyage à la mer des enfants des écoles communales ayant obtenu le certificat d'études.

SOUVENIRS DU JUBILE DE Mgr. LEBLANC. — Les amateurs photographes qui auraient pris le jour du jubilé sacerdotal de Mgr Leblanc quelques photographies, soit du cortège soit de l'église Saint-Christophe ou de la salle du banquet, seraient bien aimables d'en informer M. l'abbé Paul Fichaux, secrétaire du comité des anciens élèves, et de lui faire parvenir quelques-unes de leurs épreuves.

Il ne sera fait aucun usage de ces épreuves, sans le consentement de ceux qui les auront envoyées.

COMMUNICATION D'ECHANTILLONS. — La Chambre de commerce française de Charleroi, a envoyé à la Chambre de commerce de Tourcoing, toute une série de cache-corsets de grande vente en Belgique. Ces échantillons sont visibles au secrétariat de la Chambre de commerce, rue Carnot, 78, tous les jours de onze heures à midi.

COURS DE STENOGRAPHIE. — Association unitaire, café du Bailly. Vendredi, à huit heures un quart du soir, cours public, élémentaire et gratuit de sténographie Prévost-Delaunay : Premier procédé d'abréviation : Renforcement.

A 9 heures, assemblée générale du Cercle sténographique de Tourcoing : Compte rendu des travaux de l'année. Toutes les personnes s'intéressant au mouvement sténographique, peuvent assister à cette assemblée, et y sont invitées.

TRANSFERT D'UNE SOCIETE. — Par arrêté préfectoral, en date du 16 juin, la société de jeu de cartes « Les Amis réunis », établie rue de la Croix-Rouge, 52, est autorisée à opérer son transfert au numéro 148, de la même rue.

LA DUCASSE DU QUARTIER DES FRANCS. — C'est le dimanche 3 juillet, qu'aura lieu la ducasse du quartier des Francs. Elle coïncidera avec la course Tourcoing-Béthune et elle promet d'être très brillante.

UN JEUNE HOMME MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Dans la matinée de mercredi, un jeune homme de 16 ans et demi, Emile Périn, demeurant au Virolois, passait rue des Anges lorsqu'il tomba subitement malade sur la chaussée. Des passants le transportèrent chez Mme Vanzeveren, demeurant même rue. C'est là que M. le docteur Duquennoy vint donner ses soins au malade et le fit admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Il y a été transporté par la voiture d'ambulance.

L'ENTREE DE LA LIBRAIRIE ETRANGERE EN FRANCE. — Pendant la première quinzaine du mois de juin, il est entré en France, par la gare de Tourcoing, 4.967 kilos de librairie de provenance étrangère. Ces articles divers se divisaient comme suit : Livres en langue morte 515 kilos, livres en langue française 1.915 ; Chromos, 1.237 ; musique imprimée, 100 ; bibliothèque particulière, 150 ; journaux français-flamands, 1.050. Ces marchandises, contenues en 80 colis, ont donné lieu à 25 procès-verbaux de constat.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Paul Jouglez, filateur, un magasinier, Henri Delea, âgé de 46 ans, demeurant rue de Melbourne, 11, a glissé en portant une caisse et s'est contusionné aux reins. M. le docteur Playoust lui a ordonné un repos de huit jours.

— Une soigneuse, Emérentine Delbecq, âgée de 32 ans, demeurant rue de Bazeille, travaillant chez MM. Ch. Tiberghien et fils, fabricants, rue de Lille, a été blessée au pied gauche, par la chute d'un mandrin, en démontant des bobines de son métier. M. le docteur Vanneufville a déclaré qu'elle subirai; une incapacité de travail de huit jours.

— Au peignage de M. Binet, François Hennebick âgé de 67 ans, étaleur, demeurant rue du Tilleul, a été contusionné au pied droit par la chute d'un poids de 20 kilos, dont l'anneau s'est détaché alors qu'il l'avait en mains. Il en est résulté une contusion, dont la guérison demandera dix jours. M. le docteur Leduc a soigné le blessé.

REMISE D'UN EXTRADE A LA FRONTIERE. — Mercredi après-midi, les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière, et remis entre les mains de leurs collègues de Belgique, un extradé, Camille Massens, âgé de 19 ans, manœuvre de maçon, né à Mouscron.

Ce jeune homme est inculpé de vol. Il est réclamé par le parquet de Tournai et sort de la prison de Lille.

A LA FRONTIERE. — Les gendarmes de Tourcoing ont conduit, mercredi après-midi, à la frontière belge du Mont-à-Leux, un convoi de douze expulsés, parmi lesquels se trouvait une femme.

MOUVAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui jeudi, à 8 heures du soir, que le Conseil municipal de Mouvaux tiendra sa troisième réunion de la session ordinaire.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Un accident de voiture s'est produit, mercredi, à midi quarante-cinq, au hameau de la Forgette. Un fringant attelage de deux chevaux se dirigeait vers Tourcoing, quand, à l'arrivée du tramway à vapeur, les chevaux prirent peur et se jetèrent sur le côté. Le cocher fut précipité en bas de son siège, sur la voie du tramway. Plusieurs témoins de l'accident, voyant le danger imminent, se jetèrent au secours du cocher, qui fut relevé sain et sauf.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN ACCIDENT D'USINE. — Un ouvrier de la tannerie de MM. Fremaux père et fils, Charles Deloof, 18 ans, demeurant à Marcq, a eu la main prise dans la rebrousseuse, en retirant un cuir mal engagé. M. le docteur Masson a constaté l'écrasement de la dernière phalange de la main gauche et une plaie contuse de la base de l'ongle. L'incapacité de travail est d'un mois.

RONCQ

UN ACCIDENT A L'USINE A GAZ. — Mercredi, dans l'après-midi, un ouvrier de l'usine à gaz, Auguste Cappelle, âgé de 63 ans, s'est fait, à la main droite, une contusion assez grave en déchargeant une cornue. M. le docteur Galissot, qui lui a prodigué des soins, estime qu'un repos de quinze jours suffira à la guérison.

HALLUIN

ARRESTATION D'UNE JEUNE VOLEUSE. — La police d'Halluin a procédé, dans la journée de mercredi, à l'arrestation d'une jeune fille de 16 ans, Hortense Verstraete, ouvrière de filature, qui s'était rendue coupable de plusieurs vols, et notamment chez Mme Statbader, au Colbras, et chez Mme Vanckout, marchande, rue de Reckem à Menin. Hortense Verstraete sera envoyée, ce matin, à Lille, pour être mise à la disposition du Parquet.

CONTRAVENTIONS. — Pour s'être livré à des voies de fait sur M. Remy Laperre, piqueur, un jeune manœuvre de maçon, habitant Roncq, Richard D...., âgé de 19 ans, s'est vu dresser contravention pour violences. — Un jeune garçon de 16 ans. Léonard Holwet habitant le Colbras, a été également l'objet d'une contravention pour avoir été surpris dans un champ de blé.

LES SUITES D'UN PARI. — Deux habitants d'Halluin, MM. Lossy, poêlier, et Ghessen, boucher, se sont vu dresser procès-verbal pour infraction à la loi Grammont. Un pari avait été engagé entre les deux amis, qui consistait en une course au trot attelé, de Roncq à Halluin. Les pauvres chevaux qui ont subi cette épreuve, ont été maltraités à ce point que la police s'est vue dans la nécessité de rédiger procès-verbal à la charge des deux parieurs.

— Un nommé Hotchet, qui avait trop fêté le succès de l'un de ces derniers, a été aussi l'objet d'une contravention pour ivresse manifeste.

LA FRAUDE. — Dans la nuit de mardi à mercredi, le brigadier Dubois et les préposés Bué, Bocquet, Nampont, Deltombe et Bulteel, de la brigade volante de Tourcoing, commandés par M. le capitaine Vernerey, ont opéré, à Halluin, près des jardins de M. Desurmont, la saisie de 102 kilos de tabac que trois fraudeurs cherchaient à introduire en France. Après une poursuite énergique, l'un des fraudeurs, Verloons, tisserand, âgé de 30 ans, fut arrêté. La valeur des marchandises saisies est de 1.275 francs. Après rédaction d'un procès-verbal au bureau d'Halluin, Verloons a été remis à la gendarmerie. Cette saisie fait honneur à la brigade mobile de Tourcoing et à son capitaine.

Communications

LA FANFARE « LES TROMPETTES REUNIES ». — La Commission prie les musiciens de se réunir au siège de la société, le vendredi 21 juin courant, pour la répétition générale qui doit avoir lieu, en vue du grand concert suivi de bal, qui aura lieu au Labyrinthe de Neuville, le dimanche 24 juin, à l'occasion de la fête de la St-Jean.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 8 Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

LILLE

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — Brevet élémentaire. — Ont été admises à la 1re partie des épreuves écrites :

Mlles Arrelck, Balois, Barbry, Bernard, Berte Augusta, Biebuyck, Blanchet, Boddart, Bouchery, Bouflant, Boulogne, Boure, Blondiau, Brienne, Brisbart, Buisset, Bryche, Caby, Callens, Canonne, Capart, Carlier Joséphine, Carlier Valentine, Carpentier, Carré, Carron, Castel, Catin, Charlet, Chavier, Choque, Chuffart, Collette, Coulon, Courmont, Crétin, Crombez, Curtis, Cuvelier, Daniel, Dazin, Debièvre, Debuchy, Decaux, Dechesne, Defretin, Degand Degrave, Degroise, Delahoutre, Delanoy, Delcourt Pauline, Delefosse, Delplanque, Depetitepierre, Dequesne, Deregnaucourt, Derby, Dervaux, Desalmont, Desquiens, Desrousseaux, Detille. Devailly, Deivez, Dewitte. Doutreligne, Dubois Marguerite, Dubois Marie, Dubuisson.

Dufermont, Dugardin, Duhamel, Dumier, Dupire, Dupont Léonie, Dupuis Julienne, Durieux Melina, Duhot, Duprez, Duvilliers, Ego, Escallier, Fichet, Flinois, Fourdrignier, Fourment, Fournier, Gastelier, Giraudon, Godart, Godin, Gomberti Graux, Gruson, Hermery Juliette, Hermann, Hespel, Hochstetter, Hue, Imandt, Jaquiot.

Joly, Josse, Lable, Lagache, Lalau, Lambin, Lamourette, Landrieux, Larminet, Lebrun, Leclercq, Ledru, Lefebvre Céline, Lefranc, Lemaire Marthe, Lemaitre Léonie, Lenglet, Leroy Maria, Leroy Valentine, Lesnes, Lhote, Libert, Libert, Limousin, Lohez, Lorthioir, Louis Céline, Machclan, Mahutte, Maillard, Malras, Marc, Marchand, Marguerit, Mariage, Marin.

Massy, Merchier, Merlier, Meurs, Mien, Mignot, Mirland, Moinear, Monborne, Montreuil, Morival Céline, Morival Marie, Mulier, Namin, Newinham, Norlecq, Notari, Ombsnock, Pagnier, Pallisa, Pennequin, Petit, Prat, Plantin, Polidori, Poteau, Pottier Berthe Quembre, Ras, Richard, Riveret, Rivet, Roche, Rogeau, Rollin, Royaerts, Ruselle, Schmidt Berthe, Schneider, Scoufler, Sename Edmée, Sename Rachel, Sénéchal, Sieffert, Sohier, Tibaut, Thomas, Triplet, Vaillant, Vandewalle, Van Acke Berthe, Vanecocke Blanche, Vannoorenberghe Vercoutre, Vercruysse, Véron, Villiers, Wauttier, Watel, Watrelot, Werts, Westelynck, Wiart, Williams.

MARIAGES. — M. le docteur Paul Faivre, inspecteur des services de la santé dans les ports, avec Mlle Jeanne Marchant, fille de Mme Marchant-de Pa..htère.— M. Charles Viellard, industriel à Morvillars, petit-fils de M. Viellard-Migeon, décédé, sénateur du territoire de Belfort, et neveu de M. Armand Viellard, député de la même circonscription, avec Mlle Anne-Marie Bernard, fille de M. Etienne Bernard, l'un des associés de la raffinerie Bernard frères.

LES ROSATI A FONTENAY

LES HONNEURS DE LA ROSE
à MM. J.-J. Weerts et Paul Adam

Les « Rosati » ont accompli, dimanche, leur pèlerinage annuel au monument de La Fontaine, à Fontenay-aux-Roses. Les honneurs de la rose ont été faits au peintre J.J. Weerts et au romancier Paul Adam. La fête était présidée par M. Victor de Swarte, trésorier-payeur général du Nord, qui a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Quand par un bel après-midi vous explorez les vitrines du Musée monétaire au palais du quai Conti, et qu'après vous être arrêté longuement devant la série des jetons royaux, chefs-d'œuvre du milois Lorthior et de Gatteaux, vous levez les yeux au ciel, vous apercevez au plafond, comme en une apparition, sur le vaisseau symbolique, ces allégories dignes des plus belles, ces plus puissantes qui décorent à Venise le palais des doges.

Cette mythologie bien personnelle, aux riches couleurs, aux draperies souples et animées, le groupe des personnages qui flottent dans la fluidité du ciel au-dessus de la Seine, bien plus haut que la silhouette du Palais de l'Exposition de 1889, cette œuvre de grande envergure est signée Weerts, qui n'en était pas à son coup d'essai de peinture décorative, puisqu'il avait rappelé dès 1887, en une toile que je n'ai pas oubliée, et qui figure aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville de Limoges, les franchises de cette ville.

Douze ans auparavant, il avait obtenu au Salon, une récompense avec une « Descente de Croix », qui l'avait classé de prime saut, au premier rang pour la science de l'exécution, la sentimentalité délicate du sujet et le prestige heureux des couleurs.

Depuis longtemps, mon cher Weerts, vos compatriotes sont fiers de vous et je suis honoré d'être appelé pour la seconde fois à me faire leur interprète en vous adressant, de vive voix, nos sentiments d'admiration.

Je les vois défiler, en ma mémoire, vos toiles exposées annuellement aux « Champs-Elysées » puis au « Champ de-Mars » à « l'Union » et au « Volney ». Je retrouve la « Galli Marié » qui n'avait pas encore alors, incarné la Carmen de notre grand et malheureux ami Bizet, mais qui avait déjà à son actif un long répertoire qu'elle avait marqué de son originalité. Je rencontre en mes souvenirs les portraits de « Nadaud » et d'« Yriarte », la « Capture », vos deux « Joseph Bara » et la tragique scène de « l'assassinat de Marat ».

En tout ceci vous avez fait œuvre impérissable qui se suffirait déjà à elle-même, si vous n'aviez tout à côté, une série de portraits que chacun admire et qui brillent par une ressemblance très physionomique et d'un grand caractère. On les reverra plus tard, en des galeries particulières ou dans les musées nationaux tout petits, sur la cymaise, arrêtant longuement le regard comme ceux des maîtres Flamands quand ils se laissaient aller à la spontanéité de leur génie naturel et ne cherchaient pas des grâces d'emprunt, en des factures étrangères d'une littérature toute différente.

Laissez-moi vous complimenter sur votre œuvre bien personnelle et vous dire que nos confrères désiraient depuis longtemps vous décerner la Rose. En égoïste, je me félicite qu'ils aient attendu jusqu'aujourd'hui puisque c'est sous mon éphémère principal que cet honneur tant mérité vous est accordé.

Et vous, Rosati nouveau, Paul Adam, romancier fécond, chroniqueur infatigable, vous n'êtes pas, heureusement pour vous, de ces littérateurs qui ont eu, dès le début, l'unanime faveur, cet engouement de la foule qui approuve sans réserve et rejette ensuite sans merci, pour le plaisir, par amour du changement, sans se donner même la satisfaction de lire. Votre lot est enviable, vous avez eu des détracteurs convaincus et des amis passionnés ; l'on discutait sur vous dans ces vivantes parlottes si désintéressées du quartier latin. On entendait louer, dès votre première œuvre, la puissance de votre naturalisme, d'autres faisaient l'éloge du symbolisme qui se montre dans : « En décor, Soi et l'Essence du soleil » ; un symbolisme original, bien à vous, d'ailleurs ; d'autres enfin, discutaient sur votre théâtre : le « Cuivre » et l'« Automne ».

A vous dire le vrai, j'estime, Monsieur, que la diversité de votre œuvre est bien la peinture de la versatilité de notre vie tourmentée et quelque peu trépidante. Vous aimez les surprises vous n'êtes pas de ces romanciers dont le volume paraît à échéance fixe démarquage facile de l'œuvre précédente où Jean de l'année dernière s'appelle cette année Serge, où Blanche se change en Berthe et les deux grands levriers en Kings-Charles, les paysages de Normandie en golfes de la côte d'azur. En ces écrits périodiques, les personnages sont toujours les mêmes : dans l'un, il vit, elle meurt ; dans l'autre, elle survit, trépasse ; littérature peu fatigante, u.. dans les villes d'eau, où le docteur conseille d'éviter les secousses, elle fait partie du traitement, ou en donne un exemplaire, au bureau du casino, avec la liste des étrangers, les tickets de bain et l'abonnement pour 21 jours.

Cette littérature de caillette, n'est pas votre fait, Monsieur, vous sentez bien que nous cherchons le livre qui fait penser, qui donne un choc, dussions-nous être pris de l'envie de répondre vivement à l'auteur. Quel est l'artiste qui ne préfère pas cet état de lutte, à l'indifférence polie des lectrices qui vous écrivent : « J'ai lu votre belle étude psychologique. Quelle suavité en votre écriture élégante ! Venez donc jeudi soir prendre une tasse de thé, nous aurons ce jour le délicieux Oronte de l'Académie française »

Vous avez dû recevoir de certains paysagistes des compliments moins alambiqués quand ils ont lu dans « Cœur nouveau », ce petit lever de soleil en trois lignes : « Dans les vapeurs blanchissant les sapins, l'aube naquit. Le soleil emergea en une onde d'or. Des cirrus violets s'étirèrent sur le firmament vert pâle... Une fumée s'élança d'une chaumière »

Pour moi, laissez-moi vous dire mon sentiment personnel sur la « Bataille d'Uhde » : Vous savez comme Tolstoï décrire dans le chaos des batailles l'épisode humain, vivant, saignant, en un mot ce que le regard peut embrasser et non pas les tableaux panoramiques sans émotion, sans point optique auxquels nous avaient habitués les vieux descripteurs de batailles. Notre compatriote de Neuville procédait comme vous, en ses peintures : la longue portée des armes empêchant de voir les deux armées en présence, la sensation de la lutte était donnée par l'allure mouvementée de l'un des mille épisodes dont l'ensemble fait toute la bataille. Votre style aussi, rapide, fluide, aérien et pourtant fortement coloré, donne la sensation de choses vues. En un mot, en vous lisant, nous éprouvons une aversion nouvelle pour les grandes machines formulées ou figées. C'est vous-même qui vous mettez dans vos personnages, c'est votre propre sensibilité qui est en cause et se communique à vos lecteurs.

Vous avez voulu aussi, après Flaubert dans sa belle restitution carthaginoise de Salambo, reconstruire avec « Basile et Sophia », l'aspect de cette Byzance ruisselante d'or et de mosaïques et vous avez dédié votre œuvre au jeune disparu Pierre Lombard, hauteur de « Byzance » et de l'« Agonie ».

N'est-ce point aussi une autre restitution que celle que vous édifiez dans la « Force ? » Le moment n'est-il pas venu, en effet, depuis que tant de mémoires authentiques nous ont rendu vivantes les guerres de la République et de l'Empire, de nous sortir des ordres du jour pompeux et des annalistes officiels ! Vous avez voulu continuer cette œuvre d'impression à la suite de Stendhal en sa bataille de Waterloo, de la Chartreuse de Parme, petites touches fines et vibrantes qui papillottent comme une chaude aquarelle.

A vous deux, lauréats de la Rose, j'adresse tous mes compliments. La Fontaine peintre et conteur ratifie notre choix. Votre diplôme est contresigné par lui.

Pour permettre à cette fête de se présenter dans le cadre charmant où nous la célébrons, il a fallu deux précieux concours, celui de M. Masoyer, maire de Fontenay-aux-Roses, qui nous a fait un accueil si flatteur, en sa commune toute fleurie et celui de M. Favre, directeur de Ste-Barbe qui nous a donné ses charmilles poétiques où se tient, chaque année, notre cour de « gay savoir ». Je leur exprime à tous deux notre vive reconnaissance.

Je bois à la santé de M. le Maire de Fontenay à M. Favre, à nos camarades Weerts et Paul Adam.

A SAINT-JACQUES - ROUBAIX
Deuil immédiat
Location de Châles depuis **1 fr.**

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL
23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le métière. Couronnes en tous genres. Téléphone. 580356

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille PETEAU-MEIRESSONNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Adolphine-Françoise Meiressonne,** décédée à Roubaix, le 19 juin 1900, dans sa 36e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 21 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Beaurewaert, 6, à 3 h. 1/2.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du mercredi 20 juin 1900
Présidence de M. Martin, vice-président

L'AFFAIRE HERTEL CONTRE LE « REVEIL DU NORD ». — JUGEMENT. — Au début de l'audience de mercredi, M. le Président fait appeler l'affaire : Hertel contre le « Réveil du Nord » et donne aussitôt lecture du jugement.

Les attendus portent qu'il est constant que dans le numéro du « Réveil du Nord » en date du 26 février, a paru un article intitulé « un monstre » et commençant par ces mots : « Ce monstre à face d'homme, il s'appelle Hertel » où le plaignant est injurié, traité de monstre qui provoque un hoquet de dégoût », où l'on dit qu'il « s'est acharné cyniquement sur sa victime », qu'il est un objet de répulsion pour quiconque n'a pas un caillou à la place du cœur... » ; ces expressions, ajoute le Tribunal, sont outrageantes et constituent les délits de diffamation et d'injures à la charge de Pioteix, gérant du journal et de Siauve-Evausy ,signataire de l'article.

Sur l'application de la peine, le tribunal déclare que cet article a été inspiré par les récits des journaux parisiens, que Siauve-Evausy n'a pas voulu s'adresser personnellement à M. Hertel qu'il ne connaissait pas, « mais qu'il n'a fait qu'apprécier des faits tombés dans le domaine public et les flétrir dans un mouvement naturel d'indignation pour proclamer le respect qu'un fils doit toujours à sa mère. »

En conséquence, M. Piotex est condamné à cinq francs d'amende avec sursis, M. Siauve-Evausy à 16 francs, également avec sursis. Quant aux dommages-intérêts les dépens sont en tout et pour tout alloués au plaignant qui, dit le jugement, n'était pas connu dans la région et n'a subi par suite aucun dommage appréciable. »

INCIDENTS A LA PROCESSION DE SAILLY-LEZ-LANNOY. — Arthur Delafosse, 18 ans, ouvrier de ferme à Hem, est poursuivi pour outrages publics à la pudeur, rebellion et ivresse : il s'agit d'incidents regrettables qui se sont produits dimanche dernier au cours de la procession de Sailly-lez-Lannoy.

Le garde Delannoy raconte que tout à coup, cet individu, qui avait bu, arriva ,traversa la procession en chantant, puis tout à coup, se livra à des actes obscènes en face de tout le monde. Comme le garde intervenait, Delafosse se rebella contre lui et lui porta un coup de poing. Le garde ajoute qu'il ne peut fournir de renseignements sur l'inculpé qui n'est pas de la commune. Mais la défense a fait venir le patron du jeune homme qui déclare que sa conduite est irréprochable ; il n'a d'ailleurs, pas d'antécédents judiciaires. Interrogé, Arthur Delafosse répond qu'il ne se souvient de rien. « J'étais rosse », dit-il. Me Barbe présente sa défense en quelques mots et sollicite du Tribunal l'application de la loi Bérenger. Arthur Delafosse est condamné à un mois de prison pour les délits, à 5 francs d'amende pour la contravention : il lui est fait application du sursis pour la peine d'emprisonnement.

AU TRAVAIL.— 3 jeunes gens d'Annappes, G. Connart, A. Plouvier et J. B. Hallez, ont comparu en état de liberté provisoire sous l'inculpation de violences.

Lundi, vers cinq heures du matin, au moment où les ouvriers — une cinquantaine — occupés aux travaux d'élargissement de la voie ferrée à proximité de la gare d'Ascq, arrivaient au travail, M. Caudron, le chef du chantier, remarqua que les trois prévenus étaient en état d'ivresse ; il leur en fit l'observation:

FEUILLETON DU 22 JUIN. — N° 67

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

DEUXIÈME PARTIE

II

A BRETON NORMAND ET DEMI

Et, comme M. de Preuilly lui demandait s'il avait fait une bonne traversée du Guildo au Hâvre, il faillit l'interroger : mais le désir de se dérober à toute recherche, si souvent exprimée par son amie, le retint :

— Non. Je ne dois rien dire, moi, et surtout leur faire savoir la part que j'ai prise à tout ceci. Au premier jour, ils me livreront, tout naturellement, le secret... Et j'aurai un moyen précis de la retrouver, enfin !

Cet espoir le rendit indulgent pour ceux qui l'avaien si vivement blessé, et il se montra bientôt aussi courtois pour Arnold que pour le comte.

Du reste aux dernières figures du cotillon, Berthe, tout alanguie, s'abandonnait aux bras du vicomte tandis que M. de Preuilly et M. Champagney s'absorbaient dans une intime causerie où miroitaient les millions et les immenses affaires de l'armateur, ce qui évoquait tout naturellement l'idée de bénéfices colossaux, à tel point que le comte hasarda :

— Mais un gendre aurait plus d'intérêt à vous confier sa fortune qu'à la laisser placée sur les fonds de la ... République !

Cet espoir le rendit indulgent pour ceux qui l'avaient si vivement blessé, et il se montra bientôt aussi courtois pour Arnold que pour le comte.

C'était un de ses griefs contre la République ; il la rendait responsable de la diminution de la valeur de l'argent.

Cependant, comme avec Arnold, M. Champagney se fit prier.

C'était là une chose délicate : on peut se tromper : il ne voudrait jamais s'exposer à des reproches... Mais il souriait intérieurement et se disait :

— Je les tiens

Puis il changea brusquement la conversation pour demander à M. de Preuilly combien de temps il pensait passer au Havre et se mit à son entière disposition pour le piloter.

— Mais vos affaires ?... objecta le comte.

Mon fils me remplace.

Pendant les quelques jours que les Preuilly restèrent au Havre, Claude en effet remplaça complètement son père, qui lui laissait la direction absolue de leur maison.

Et Claude préférait cela : il ne se mêlait en rien des amours de sa sœur et d'Arnold, ni des conversations d'affaires des deux beaux-pères.

Il était visible que ce mariage ne lui convenait pas ; il le subissait, poliment.

Lorsque tout se fut déroulé, suivant le programme habituel des mariages de convenance, que Berthe, tout émue eut échangé son premier baiser, — devant son père, — avec le vicomte de Preuilly, puis eut donné son front au comte et que M. de Champagney eut ouvert ses bras à son futur gendre et qu'on se fut félicité avec attendrissement des deux côtés et qu'Arnold eut apporté la bague de fiançailles, la jeune fille voulut se donner la joie d'écraser son frère :

— Eh bien, l'accuseras-tu encore d'être un homme intéressé, lui qui va confier presque toute sa fortune à papa ?...

— Ah bah ! fit Claude, vraiment étonné.

Puis il ajouta, avec ce sourire dédaigneux qui était devenu insupportable à sa sœur :

— Décidément, ma petite Berthe, toi et papa l'avez roulé... A Breton, Normand et demi !

III

JEUNES MARIÉS

Arnold, tout énamouré du frais bouton de rose qu'était Mlle Berthe, et le comte, charmé par la rondeur de M. Champagney et par les marques de respectueuse affection que lui prodiguait sa future belle-fille, auraient prolongé leur séjour au Havre, si une lettre d'Emilienne ne leur avait annoncé son prochain retour à la Frochais avec son mari.

— Que ça va être gentil ! s'écria Berthe, deux couples de jeunes mariés qui se seront épousés presque en même temps ! ... Oh ! que nous nous amuserons !... Papa, je veux que tu achètes bien vite la villa à Dinard ; nous nous y réunirons tous !

Les Preuilly quittèrent Le Havre sur cette proposition pleine de joyeuses promesses.

Le comte avait retrouvé sa jeunesse, et il était presque aussi gai que son fils lorsqu'ils débarquèrent à la Frochais, juste à temps pour recevoir les jeunes mariés qui y arrivèrent dans la soirée.

Et, tout de suite, leur joie fut traversée d'une sensation d'inquiétude, presque de drame.

Ils venaient de passer une douzaine de jours au milieu des rires, des amusements, de la perpétuelle bonne humeur de Mlle Berthe ; Emilienne et Raymond ne souriaient guère que du bout des lèvres, et il y avait, plus que jamais, dans le regard de la jeune femme, une fixité hagarde, maladive, tandis que les yeux de son mari indiquaient une nuance d'ennui, de lassitude.

Le comte s'était si bien mis, pendant quelque temps au diapason de son fils, que celui-ci put lui dire à l'oreille :

— Mon cher papa, je crois que c'est fini de rire... ici du moins. Ma chère sœur a l'air d'être sur le point de vous jouer une tragédie.

— Tais-toi donc, fit le comte, avec un léger mouvement d'impatience ; il ne faut pas plaisanter là-dessus.

Cette fixité du regard de sa fille, qui ne le surprenait pas autrement lorsqu'il correspondait à la fixité de son idée, de son espoir exaspéré, lui causait aujourd'hui une angoisse.

Il s'attendait à le revoir épanouie, éclatante de son bonheur si chèrement acquis, et il sentait si bien une douleur en elle qu'il eut d'abord envie de prendre Raymond à part, de l'interroger ; mais il craignit de commettre quelque maladresse.

Il est si délicat de se glisser dans la vie intime d'un jeune ménage !... Et il se contenta d'examiner très attentivement son gendre et sa fille.

Cet examen le déçut.

Pendant tout le premier repas, il ne surprit ni chez Raymond, ni chez Emilienne ,un mot, un geste qui ne dénotassent la plus parfaite tendresse, la plus grande entente : ils se parlaient toujours avec la plus affectueuse douceur et, par tous leurs souvenirs de voyage, le comte voyait combien Raymond avait été empressé. Aujourd'hui encore, il donnait à sa femme une preuve de son affection en passant cette première soirée à la Frochais, avant même d'être allé embrasser sa mère.

Et pourtant ,quand, au dessert, la conversation tomba un peu, puis que les hommes s'absorbèrent dans le parfum de leur tasse de café, M. de Preuilly vit de nouveau le regard de sa fille s'en aller dans le vague et une tristesse assombrir ses traits. Et, comme il l'interrogeait, pour avoir un détail sur Pise, elle ne lui répondait pas ; elle ne l'entendait pas.

Sa pensée était absente.

— Emilienne ! fit alors Raymond, de sa voix toujours très faible mais extrêmement autoritaire ; Emilienne, votre père...

Elle parut s'éveiller en sursaut :

— Quoi, père ?

— Allons, nous reprendrons notre bavardage demain : tu tombes de fatigue, dit le comte.

— Oui, ajouta Raymond, je crois bien que vous devriez vous coucher, ma chère amie.

Il lui jeta un coup d'œil intense, et, aussitôt, Emilienne se leva.

— Oui, oui, dit-elle, j'ai besoin de sommeil.

Elle embrassa tendrement son père et son frère, puis contempla quelques secondes son mari avant de lui donner un baiser mais ce baiser fut long, ardent et le comte vit tressaillir sa fille.

—Décidément, songea-t-il, j'avais la berlue ; elle est parfaitement heureuse.

Ensuite, les trois hommes se mirent à fumer et à causer très amicalement, et Raymond paraissait enchanté de cette soirée passée en famille, de la bonne entente qui allait régner entre eux tous.

Il raconta de gais épisodes de son voyage de noces, fit rire le comte et son fils ; tout de suite, il était différent de ce qu'il était en présence de sa femme.

Comme c'est un phénomène qui se produit assez fréquemment, le comte ne s'en étonna que pour faire remarquer à son gendre qu'il aurait pu être aussi gai pendant le repas.

(A suivre) PIERRE SALES.